

Burundi : le n°2 de la tentative de putsch de mai plaide coupable

@rib News, 05/01/2016 - Source AFP Le n°2 de la tentative de coup d'Etat militaire des 13 et 14 mai au Burundi, le général Cyrille Ndayirukiye (photo), a plaidé coupable lundi devant la Cour suprême qui juge 28 policiers et militaires impliqués, ont indiqué mardi des sources judiciaires et des témoins. "Je ne pouvais pas rester les bras croisés alors que la police était en train de tuer la population, pendant que le président Pierre Nkurunziza jouait au football et que les soldats (...) semblaient indifférents", a déclaré le général Ndayirukiye, entendu pour la première fois sur le fond, selon des propos rapportés par ces sources.

Le président Nkurunziza est fan de football et joue régulièrement des matchs avec sa propre équipe. Deux généraux de l'armée et deux commissaires de police ont eux aussi plaidé coupable lundi, adoptant la même ligne de défense. Le 13 mai, après deux semaines de manifestations brutalement réprimées, parfois à balles réelles, contre la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé, le général Godefroid Nyombare, ancien patron des services de renseignement, avait annoncé la destitution du chef de l'Etat, en déplacement à l'étranger. Le coup s'était soldé le lendemain par un échec et la reddition d'au moins trois meneurs, dont le général Ndayirukiye, ancien ministre de la Défense et la fuite du général Nyombare, chef des mutins. "Notre objectif était de faire respecter l'accord de Darusha (ayant permis la fin de la guerre civile qui ravage le pays de 1993 à 2006) et la Constitution du Burundi, violés par Nkurunziza" et qui lui interdisaient de se représenter, a poursuivi le général Ndayirukiye. Selon un témoin, l'accusé se défend seul, ayant rejeté l'avocat commis d'office après la accusation de sa défense par la Cour. Refusant de "porter seul le chapeau avec ses co-détenus", il a demandé "une confrontation avec le ministre de la Défense de l'époque, le général Pontien Gacyubwenge (limogé depuis), et le chef d'Etat-major de l'armée, le général Prime Niyongabo (toujours en poste), avec qui nous avons planifié cette tentative et qui me donnaient les ordres". Le président de la Cour, Albert Nduwimana, a rejeté cette requête, expliquant qu'aucun élément dans le dossier ne permettait de les convoquer. Le procès des 28 accusés, qui encourent la perpétuité s'est ouvert le 14 décembre à Gitega (une centaine de km à l'est de Bujumbura), où ils sont détenus. L'audience devait reprendre mercredi avec le réquisitoire, selon une source judiciaire. L'échec du coup d'Etat militaire, la brutale mise au pas des quartiers contestataires de Bujumbura mi-juin et la élection mi-juillet de M. Nkurunziza, n'ont pas empêché les violences de s'intensifier. D'ex-putschistes ont dit avoir mis sur pied une rébellion pour chasser M. Nkurunziza du pouvoir.